

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
ai
Moni
bel



23019422

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

30 JAN. 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION JOURNAL

N° d'entreprise : **0409 260 123**

Nom

(en entier) : **Collège Saint-Augustin**

(en abrégé) : **CSA**

Forme légale : **A.S.B.L.**

Adresse complète du siège : **Chausée d'ath, 1 à 7850 Enghien**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs - réviseur. Nomination au sein de l'Organe d'administration.

1. Lors de sa réunion du 24 novembre 2022, l'Organe d'Administration a procédé à la nomination suivante : Pierre-François Declercq est élu comme président de l'ASBL. Etienne Vanderroost est élu secrétaire-trésorier.

2. Lors de sa réunion du 15 décembre 2022, l'Organe d'Administration a nommé Guy Lattenist vice-président.

3. Lors de sa réunion du 15 décembre 2022, l'Assemblée Générale a :

- acté les démissions de Jean-Pierre Viaene et Jean André comme administrateurs
- renouvelé les mandats d'administrateurs de Nicolas Boitquin, Vinciane Demézel et Guy Lattenist pour une durée de six ans.
- confirmé que Monsieur Stéphane Rosier a été désigné comme représentant du Commissaire Callens-Pirenne-Theunissen et Cie.
- nommé Philippe Gengler 580708-17972, rue du Bois, 23 à 7866 Bois-de-Lessines, Administrateur pour une période de six ans.

Fait à Enghien, le 24 janvier 2023

E. Vanderroost, secrétaire-trésorier de l'ASBL.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/02/2023 - Annexes du Moniteur belge